

Assiette du recours et règlements – FFPAO2

Comprendre le fonctionnement
du « Protocole Assureurs-
Organismes Sociaux » (PAOS)

Code produit : FFPAO2

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif :

Eligible DDA : non

Public : gestionnaires sinistres
corporels automobiles

Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre les mécanismes du recours

Programme de la formation

- Correspondance prestations / préjudices Dintilhac
- Règles de rétablissement de l'assiette
- Calcul protocolaire
 - Préjudice conventionnellement à charge de la victime
 - Détermination du droit prioritaire
 - Solde revenant à la caisse
- Règlements
 - Règlement de la caisse par l'assureur
 - Remboursement de l'assureur par la caisse
- Escalade
 - Procédure d'escalade

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid

compl  t   par chacun
entre 2 et 3 mois apr  s le
stage

M  thodes p  dagogiques

- Expos  s    partir d'un diaporama
- R  alisation d'exercices et de cas pratiques
-   changes d'exp  riences avec les participants